



HAL
open science

Verte retraite : quelques arguments de l'écologie contre le projet de réforme des retraites

Magali Dreyfus

► To cite this version:

Magali Dreyfus. Verte retraite : quelques arguments de l'écologie contre le projet de réforme des retraites. Développement durable et territoires, 2022, Développement durable et territoires, 13 (3), 10.4000/developpementdurable.21721 . hal-04288517

HAL Id: hal-04288517

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04288517>

Submitted on 16 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 13, n°3 | Décembre 2022

Numéro anniversaire : 20 ans à la croisée de la durabilité et des territoires

Verte retraite : quelques arguments de l'écologie contre le projet de réforme des retraites

No green retirement : ecological arguments against the pension reform bill

Magali Dreyfus



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/21721>

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Magali Dreyfus, « Verte retraite : quelques arguments de l'écologie contre le projet de réforme des retraites », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 13, n°3 | Décembre 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022, consulté le 30 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/21721>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International - CC BY-NC 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Verte retraite : quelques arguments de l'écologie contre le projet de réforme des retraites

No green retirement : ecological arguments against the pension reform bill

Magali Dreyfus

Je remercie vivement Arnaud Buchs, Grégory Derville, Fabrice Guillemin, Hélène Melin, Muriel Parès et Mathilde Szuba pour leurs remarques constructives.

- 1 Depuis bien avant la présentation officielle par le gouvernement du nouveau projet de réforme « pour l'avenir du système de retraites » le 10 janvier 2023, les arguments mobilisés pour s'y opposer abondent et varient. Dans ce contexte, la question du rapport entre retraite et écologie et, à travers elle, des conséquences de l'allongement du temps de travail sur l'environnement naturel et social fait l'objet d'une attention renouvelée. Elle interroge finement nos rapports de solidarité inter- et intragénérationnels au cœur de la notion de développement durable, sur laquelle se penchent les travaux de la revue *Développement durable & territoire*.
- 2 Rappelons que, pour l'essentiel, les arguments en faveur du projet insistent sur l'urgence à sauver un régime de retraite présenté comme au bord de la faillite. En effet, les deux éléments les plus fréquemment avancés pour la promotion de la réforme sont, d'une part, le caractère déficitaire du système et, d'autre part, la nécessité, sans alternative possible¹, de travailler plus longtemps pour réduire ce déficit. L'ensemble des fonctionnaires français ont ainsi pu apprécier ce discours gouvernemental dans une vidéo envoyée par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, sur leur boîte mail : « *Il nous faut travailler plus longtemps pour préserver notre modèle de retraite par répartition. Aujourd'hui ce système dans lequel les actifs financent les pensions des retraités est fragilisé parce que déficitaire. C'est une réalité largement établie par le Conseil d'orientation des retraites et il justifie le fait que nous devons faire aujourd'hui cette réforme des retraites*². »

- 3 Ces arguments et le bien-fondé de la réforme sur le plan économique constituent la discussion la plus nourrie dans les cercles syndicaux, politiques et médiatiques. Les deux points soulignés plus haut sont contestés par un nombre important de spécialistes qui travaillent à déconstruire ces motivations d'ordre économique. Tout d'abord, l'existence réelle du déficit du budget des retraites est contestée. Ainsi, le président du Conseil d'orientation des retraites (COR) lui-même réfute cette interprétation de la situation et déclare « *les dépenses de retraites ne dérapent pas*³ ». Ensuite, plusieurs propositions alternatives invitent à grever le capital plutôt qu'à s'appuyer sur le travail. Il s'agit par exemple de taxer les superprofits, les fonds de pension, les successions, etc. L'économiste Michael Zemmour⁴ suggère pour sa part de revenir sur les baisses d'impôt récentes accordées aux entreprises et d'augmenter légèrement les cotisations sociales.
- 4 D'autres arguments, centrés sur les conséquences sociales qu'induirait la réforme, dénoncent le risque de renforcement des inégalités. C'est notamment le cas pour les femmes qui connaissent des salaires plus bas, conjugués à des parcours plus hachés et un recours plus fréquent au temps partiel (Insee, 2022)⁵, rendant plus difficile la constitution d'une carrière complète. Il est aussi souvent rappelé que le projet pèse spécialement sur les personnes nées au début des années 1960, aujourd'hui aux portes de la retraite, qui devront prolonger leur période en activité sans y avoir été préparées et sans compensation, et alors même qu'un grand nombre d'entre elles sont en réalité déjà au chômage, inactives, en situation d'invalidité ou à la retraite⁶.
- 5 Mais la contestation du bien-fondé de la réforme ne s'arrête pas là. Bien que moins visibles, des arguments inspirés par l'écologie politique sont également portés par des organisations diverses : des associations de protection de l'environnement et de la jeunesse (Greenpeace, Bizi !, Youth for Climate), des partis politiques (Europe Écologie Les Verts, La France Insoumise), ou encore des organisations syndicales (CGT, Solidaires, Confédération paysanne, Printemps écologique). L'engagement des syndicats dans ce champ est d'ailleurs notable, car ils demeurent les acteurs clés de la mobilisation contre la réforme. Ils affichent en effet depuis plusieurs années une ouverture grandissante aux questions écologiques, à l'instar de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT qui, dans une tribune récente dans le journal *Libération*, invite à « *sortir de l'opposition entre emploi et environnement*⁷ ».
- 6 Tentons ici de faire un état de ces arguments. Tout d'abord, depuis la précédente proposition de réforme de 2019 sur la retraite à points, les adversaires de celle-ci ont exprimé leur crainte que la perspective de la baisse des pensions ne pousse les personnes en activité à se tourner vers des fonds de pension privés⁸. Ces placements soutiendraient alors le développement d'un système de retraite par capitalisation, encore peu répandu en France. Or, une part significative des investissements réalisés par ces fonds finance des projets en lien avec les énergies fossiles. Un rapport de l'association Climate Safe Pensions de 2021 indique que 14 fonds de pension étasuniens ont investi près de 82 milliards de dollars dans des actifs fossiles⁹. La France connaît le même phénomène avec de nombreuses caisses complémentaires de retraite qui investissent dans des entreprises en lien avec les énergies fossiles comme TotalEnergies, Exxon ou Engie¹⁰. D'après l'ONG Finance Watch, « *les 60 plus grandes banques du monde ont investi environ 1 350 milliards de dollars US dans des actifs liés aux énergies fossiles*¹¹ » et cela se vérifie même lorsqu'ils se présentent comme des « *fonds verts*¹² ». La transformation de notre système de retraite contribuerait donc à financer des activités aux effets délétères pour l'environnement¹³.

- 7 Mais cet argument n'est pas le plus mobilisé en 2023. En revanche, la discussion, plus classique en écologie politique, autour du lien entre le temps de travail et les impacts sur l'environnement, occupe une part importante des débats.
- 8 La raison la plus souvent avancée est alors que le travail productif impacte la planète. Il tend à créer un supplément de richesses et participe par ce simple fait à l'exploitation des ressources, en nous écartant de la sobriété pourtant aujourd'hui au cœur des discours de tous les bords politiques. Des travaux de recherche examinent très sérieusement ce lien entre temps de travail et environnement, et confirment l'existence d'un lien d'influence réciproque, sans pouvoir toutefois produire de données précises du fait de multiples facteurs potentiellement déterminants (Antal *et al.*, 2013 ; Cieplinski *et al.*, 2021). Relayant cet argument, des associations comme Youth for climate refusent de « *travailler plus pour produire plus dans un monde déjà détruit par la surproduction*¹⁴ ». Cette perspective « croissancielle » dans une société consumériste ignorante des limites planétaires va à rebours de la catastrophe climatique selon Christiane Marty, membre d'Attac, qui invite à « *se concentrer sur une production utile*¹⁵ ». Dans une économie encore largement carbonée, l'argument fait mouche. Il résonne avec les débats autour de la question de la durée du temps de travail hebdomadaire. Ainsi, l'un des groupes de travail de la Convention citoyenne pour le climat avait proposé de « *réduire le temps de travail sans perte de salaire dans un objectif de sobriété et de réduction de gaz à effet de serre* », à 28 heures hebdomadaires. Aujourd'hui, même dans un État qui applique des politiques très libérales comme le Royaume-Uni, des expérimentations pour réduire la semaine de travail sont testées, avec un effet reconnu sur le bien-être des personnels. Cependant, l'expérience indique aussi que près de 95 % des entreprises concernées ont vu leur taux de productivité maintenu ou amélioré¹⁶. La réforme semble donc ici plus pertinente sur un plan économique qu'écologique. De ce fait, l'impact environnemental du prolongement de deux ans du temps de travail apparaît bien difficile à mesurer précisément et renvoie finalement à d'autres questions de fond sur le travail, telles que : travailler comment ? Pour quoi ? Pour produire quoi ?
- 9 Dans ce cadre, la question des conditions de travail dans une France de plus en plus caniculaire paraît une perspective complètement ignorée par les projections et les porteurs du projet de réforme. Pourtant l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) considère qu'« *au-delà de 30 °C pour une activité sédentaire, et 28 °C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque pour les salariés* » (INRS, 2022). En 2050, le climat parisien devrait être celui d'Istanbul aujourd'hui (Bastin *et al.*, 2019). En 2100, Météo France s'attend à 5 à 10 fois plus de vagues de chaleur dans le pays, et le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique, annoncé pour 2023, retient deux scénarios, dont un pessimiste (mais réaliste) avec un réchauffement à 4 degrés pour 2100¹⁷. Or, la répétition des évènements caniculaires entraîne une surmortalité des personnes âgées, comme cela a pu être documenté en France suite aux trois épisodes caniculaires de 2022 comme en 2003 (Robin *et al.*, 2008)¹⁸. Les personnes âgées sont les plus vulnérables face aux hausses des températures pour des raisons liées à leur âge et à leur environnement (Büla et Humbert, 2022). Le choix de maintenir au travail deux ans de plus des « seniors » constitue donc une prise de risque sérieuse pour les personnes exposées.
- 10 Prolonger le temps de travail sans se projeter dans ce nouveau contexte climatique s'avère donc hasardeux pour la vie des personnes et pour le budget de la santé. Il

impose de penser à nouveaux frais les conditions de travail, dans leur organisation (par exemple en fixant une température maximum légale pour cesser ou refuser de prendre le travail), autant que sur un plan infrastructurel (à travers l'isolation des bâtiments). Ces prescriptions pourraient toutefois être difficiles à mettre en œuvre dans certains secteurs économiques comme le BTP ou le secteur agricole, d'où l'intérêt que peut avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt.

- 11 Ces conditions climatiques futures soulèvent également des interrogations sur la prise en compte de l'espérance de vie en France. Les scénarios du Comité d'orientation des retraites (COR) ne tiennent pas compte de ces évolutions et ignorent les nouveaux risques environnementaux et sanitaires à venir¹⁹. Or, l'un des arguments pour la défense de la réforme est que l'on vit plus longtemps et donc que l'on peut travailler plus tard²⁰. Mais le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) pointe dans ses rapports les risques que fait peser le réchauffement planétaire sur la santé humaine et celle des écosystèmes dont nous dépendons²¹. L'espérance de vie pourrait donc bien ne pas augmenter. De fait, celle-ci est calculée à partir de « *la durée de vie moyenne d'une génération soumise aux conditions de mortalité de l'année considérée. C'est donc bien du présent et du passé et non de l'avenir que ce marqueur témoigne*²² ». Ainsi, si en France, elle a bien progressé sur la période 2008-2020²³ (85,6 ans pour femmes et 79,7 ans pour les hommes en 2019) (Insee, 2021) en nous plaçant au-dessus de la moyenne européenne, elle a tendance à stagner sur la période récente. Par ailleurs, l'indicateur ne rend pas compte de la qualité de la vie. À l'instar d'un ancien directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Hiroshi Nakajima, dans une déclaration de 1997, on peut se demander quel est le sens d'une longévité accrue, sans la qualité de vie, et à sa suite penser que « *l'espérance de santé est plus importante que l'espérance de vie* » (WHO, 1998)²⁴. Or ici, les chiffres nous renvoient de manière assez remarquable à l'âge légal proposé par la réforme. En effet en France, en 2019, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance est, pour les femmes de 63,7 ans et pour les hommes de 64,6 ans, ce qui nous place en dessous de la moyenne européenne de cinq mois (Insee, 2021)²⁵. Ces chiffres varient par ailleurs fortement selon les catégories sociales, les cadres vivant en moyenne plus longtemps que les ouvriers et ouvrières²⁶. Dans ce contexte, tout semble indiquer que l'ajout de deux ans de travail ponctionne une part de « bonne vie » pour les futures personnes à la retraite, notamment les plus modestes.
- 12 Plus globalement et dans cette perspective, c'est la « valeur travail » en général, qu'un certain nombre d'arguments questionne²⁷. Pourquoi travailler plus ? Les êtres humains peuvent-ils s'épanouir dans – selon l'étymologie – la peine ? Une députée écologiste a ainsi pu se référer à Paul Lafargue qui, dans son ouvrage *Le droit à la paresse*, invitait en 1880 à critiquer le « dogme du travail », rhétorique bourgeoise visant à amener les ouvriers à aliéner volontairement leur force de travail et satisfaire aux besoins de consommation des classes aisées²⁸. L'historien du droit et sociologue Jacques Ellul, 100 ans plus tard, associe également étroitement le sort des classes ouvrières à l'idéologie du travail promue par une classe bourgeoise. Pour sortir de ce narratif, mais aussi de manière très concrète du chômage, il invite à encourager le travail faiblement productif et à mobiliser une importante main-d'œuvre dans un système où la durée du temps de travail serait fortement réduite (deux heures par jour) (Ellul, 2013). Cependant, dans la perspective de la sobriété (notion qui percole dans tous les discours jusqu'au président de la République²⁹), le temps libéré ne serait pas le temps du rien faire. Pour les écologistes, il ne doit pas être le temps de la consommation et des loisirs

de masse³⁰. Partir à la retraite plus tôt aurait alors en effet un impact environnemental négatif. Mais ce peut être le temps du faire soi-même, de la fabrication de ses propres objets, réduisant d'autant sa consommation³¹. André Gorz invite à « *bâtir la civilisation du temps libéré*³² » où l'étoffement du tissu social permettra de restreindre la sphère de l'économie marchande. Dans la même veine, Jacques Ellul suggère que le temps mis à disposition soit consacré à « *la relation humaine, la conversation, la discussion sur les problèmes politiques, la participation aux assemblées nombreuses, aux associations et confréries : donc une vie vouée à la relation sociale et à la politique, et non pas absorbée par le travail* ».

- 13 Ces aspirations ne sont pas des vœux pieux et reflètent des réalités évoquées dans les débats sur la réforme. En effet, les personnes à la retraite consacrent une part importante de leur temps à la collectivité et au bien commun. Dans la sphère familiale, tout d'abord. Les grands-parents sont un soutien important pour la garde des petits-enfants. En 2013, selon la Drees, ils ont assuré près de 16,9 millions d'heures de garde par semaine, auprès des enfants de moins de 6 ans (Drees, 2018). Dans la sphère politique, les personnes retraitées constituent des forces vives pour les mandats locaux. Ainsi près de 40 % des maires ayant remporté les élections municipales en 2020 sont à la retraite, responsables de ce fait, à travers les compétences des communes, de la gestion d'un grand nombre de services d'intérêt collectif. 55,3 % ont plus de 60 ans et les chiffres des dernières années révèlent que les édiles sont d'un âge de plus en plus avancé (Lenarc, 2020). En charge d'une mission de service public également, les commissaires-enquêteurs qui conduisent les enquêtes publiques dans le domaine de l'environnement, l'aménagement du territoire, la loi sur l'eau, les installations classées, etc., sont dans une grande majorité des personnes à la retraite. Ainsi sur la liste départementale d'aptitude du Nord, en 2023, sur 64 individus, 48 sont des personnes retraitées et 1 en préretraite. Enfin, le dynamisme du tissu associatif français repose largement sur l'engagement des seniors. 36 % des plus de 65 ans sont bénévoles dans une association en 2013. 50 % des responsables associatifs sont à la retraite et constituent la majeure partie des membres dont l'implication est la plus régulière. Toutefois, la part des retraités et retraitées dans le tissu associatif tend à stagner, du fait notamment, selon France Bénévolat, des difficiles conditions de départ à la retraite (France Bénévolat, 2013). Le temps de la retraite semble donc bien occupé pour les Français et les Françaises, et on peut imaginer qu'un certain nombre d'activités soient consacrées à des activités de protection ou de sensibilisation à la nature.
- 14 En somme, on pourra certainement discuter certains arguments avancés ici³³, mais finalement, ce qu'ils traduisent dans leur grande majorité, c'est la précipitation et l'absence de réflexion de la classe dirigeante sur la problématique du travail dans la perspective de la catastrophe écologique en cours. La question climatique qui devrait sous-tendre toutes les politiques publiques est purement et simplement ignorée. Pourtant, tous les systèmes de solidarité, essentiels pour soutenir les plus vulnérables dans le monde qui vient, seront impactés.

BIBLIOGRAPHIE

- Antal M., Plank B., Mokos J., Wiedenhofer D., 2021, « Is working less really good for the environment ? A systematic review of the empirical evidence for resource use, greenhouse gas emissions and the ecological footprint », *Environmental Research Letters*, vol. 16, n° 1.
- Bastin J.-F., Clark E., Elliot T., Hart S., van den Hoogen J., Hordijk I., Ma H., Majumder S., Manoli G., Maschler J., Mo L., Routh D., Yu K., Zohner M. C., Crowther T. W., 2019, « Understanding climate change from a global analysis of city analogues », *PLoS ONE*, vol. 14, n° 7.
- Baudrillard J., 1970, *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, Paris, Denoël.
- Blanpain N., 2022, « L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent », *Insee Première*, Insee, Paris, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280972> [consulté le 24/02/2023].
- Büla C., Humbert M., 2022, « Personnes âgées et réchauffement climatique », in Senn N., Gaille M., del Río Carral M., Gonzalez Holgeura J., (dir.) *Santé et environnement. Vers une nouvelle approche globale*, Chêne-Bourg, RMS Éditions.
- Cieplinski A., D'Alessandro S., Guarnieri P., 2021, « Environmental impacts of productivity-led working time reduction », *Ecological Economics*, vol. 179.
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), 2018, « Les grands-parents : un mode de garde régulier ou occasionnel pour deux tiers des jeunes enfants », juin, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1070.pdf> [consulté le 24/02/2023].
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), Étude n° 1258, 23 février, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/lesperance-de-vie-sans-incapacite-65-ans-est> [consulté le 24/02/2023].
- Ellul J., 2013, *Pour qui, pour quoi travaillons-nous ?*, Textes choisis, présentés et annotés par Hourcade M., Jézéquel J.-P., Paul G., Paris, La Table Ronde.
- France Bénévolat, 2013, « La place des seniors dans le bénévolat », Étude France Bénévolat-IFOP-Crédit Mutuel : <https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/3a6bccff16c0afb00c2e609b5d9681f19fd7f20e.pdf> [consulté le 24/02/2023].
- INRS, 2022, « Travail à la chaleur », Paris, <https://www.inrs.fr/dms/inrs/GenerationPDF/accueil/risques/chaleur/Travail%20%C3%A0%20la%20chaleur.pdf> [consulté le 24/02/2023].
- Insee, 2021, « Espérance de vie en bonne santé », Paris, https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3281641/Espérance-vie_Bonne_Santé_2021.pdf [consulté le 24/02/2023].
- Insee, 2022, « Femmes et hommes, l'égalité en question », Édition 2022, Paris, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047789?sommaire=6047805> [consulté le 24/02/2023].
- Lenarc F., 2020, « Qui sont les maires élus en 2020 ? », *MAIREInfo*, AMF, Paris, 1^{er} octobre.
- Observatoire des inégalités, 2022, « Près de la moitié des Français ne partent pas en vacances », 6 juillet, <https://www.inegalites.fr/depart-vacances> [consulté le 24/02/2023].
- Robine J.-M., Cheung S. L. K., Le Roy S., Van yen H., Griffiths C., Michel J.-P., Herrmann F. R., 2008, « Death Toll Exceeded 70,000 in Europe during the Summer of 2003 », *Comptes rendus biologies*, vol. 331, n° 2, p. 171-178.

WHO, 1998, *The World health report 1998 : Life in the 21st century : a vision for all, report of the Director-General*, Geneva, <https://apps.who.int/iris/handle/10665/42065>.

NOTES

1. Rappelant ainsi le fameux TINA, « There Is No Alternative » associé aux politiques économiques thatchériennes des années quatre-vingt, comme l'a souligné récemment une tribune de scientifiques intitulée « Nos recherches montrent qu'il existe bien d'autres analyses de l'état de notre système de retraites » parue le 7 février 2023 dans le journal *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/02/07/nos-recherches-montrent-qu-il-existe-bien-d-autres-analyses-de-l-etat-de-notre-systeme-de-retraites_6160847_3232.html [consultée le 7/02/2023].
2. Vidéo accessible depuis le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=ii3pffmVdMM> [consultée le 28/02/2023].
3. Audition de Pierre-Louis Bras du 19 janvier 2023 devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale. Le président du COR a ainsi déclaré devant les députés : « *Les dépenses de retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées. Dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme et dans l'hypothèse retenue par le gouvernement, elles diminuent très, très peu mais un peu à terme.* » ; « *Les dépenses de retraites ne dérapent pas, mais elles ne sont pas compatibles avec les objectifs de politique économique et de finances publiques du gouvernement.* »
4. Raymond I., 2023, « Réforme des retraites : pour l'économiste Michael Zemmour, l'augmentation des cotisations est une alternative au recul de l'âge légal qui doit être discutée », *France Info*, https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/l-interview-eco/reforme-des-retraite-pour-l-economiste-michael-zemmour-l-augmentation-des-cotisations-est-une-alternative-au-recul-de-l-age-legal-qui-doit-etre-discutee_5604692.html [consulté le 24/02/2023].
5. L'impact différencié du projet de réforme sur les femmes et les hommes est lié principalement à deux éléments. Tout d'abord, le calcul de la pension se fait pour les femmes sur un revenu salarial en moyenne plus bas. En effet, pendant la carrière professionnelle, les femmes gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes à travail égal. Ensuite, les femmes connaissent des carrières plus fortement hachées, notamment du fait d'interruptions liées aux congés maternité. Ce phénomène interfère directement avec la durée de cotisation (Insee, 2022).
6. En 2020, seuls 35 % des 60-64 ans sont actifs, soit moitié moins que la moyenne nationale. Vie-publique.fr, 2021, *Emploi des seniors : des taux en progression jusqu'à 60 ans*, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/287858-emploi-des-seniors-plus-de-la-moitie-des-55-64-ans-en-emploi-en-2021> [consulté le 24/02/2023].
7. Tribune de Philippe Martinez, secrétaire général de la Confédération générale du travail, *Libération*, 23 janvier 2023, https://www.liberation.fr/forums/philippe-martinez-sortir-de-lopposition-entre-emploi-et-environnement-20230123_2WMWPXKBRJGAZCUFH3II5OS7JA/ [consultée le 24/02/2023].
8. Par exemple EELV, dans un document intitulé « L'avenir des retraites, le présent de la planète. Contre-projet écologiste au projet du gouvernement Philippe », 9 janvier

- 2020, https://www.eelv.fr/wp-content/blogs.dir/1234/files/2020/01/20200109Retraites_WEB-A4.pdf [consulté le 04/03/2023].
9. Climate Safe Pensions and Stand Earth, 2021, *The quiet culprit: Pension funds bankrolling the climate crisis*, <https://climatesafepensions.org/wp-content/uploads/2021/12/CSPN-The-Quiet-Culprit.pdf>.
10. Léchenet A., 2022, « Les complémentaires retraites carburent aux énergies fossiles », *Libération*, 18 août.
11. Finance Watch, 2022, *Une nouvelle étude montre que les 60 plus grandes banques du monde sont exposées à des « actifs fossiles » d'une valeur de 1 350 milliards de dollars* : <https://www.finance-watch.org/press-release/une-nouvelle-etude-montre-que-les-60-plus-grandes-banques-du-monde-sont-exposees-a-des-actifs-fossiles-dune-valeur-de-1-350-milliards-de-dollars/> [consulté le 24/02/2023].
12. Sénecat A., 2022, « La grande tromperie des fonds d'investissements verts », *Le Monde*, 29 novembre, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/11/29/la-grande-tromperie-des-fonds-d-investissement-verts_6152081_4355770.html [consulté le 24/02/2023].
13. Au-delà même de l'impact environnemental de ces activités, les commentaires soulignent aussi le risque financier que représentent ces actifs fossiles, dans la perspective de l'objectif de neutralité carbone établi par l'Accord de Paris de 2015.
14. Youth for Climate, 2023, « YFC aux côtés des travailleuse:s contre la réforme des retraites », 18 janvier, <https://youthforclimate.fr/cp/yfc-aux-cotes-des-travailleur%C2%B7euses-contre-la-reforme-des-retraites/> [consulté le 24/02/2023].
15. Kerinec M., 2023, « La réforme des retraites, un non-sens écologique », 9 janvier, <https://reporterre.net/La-reforme-des-retraites-un-non-sens-ecologique> [consulté le 24/02/2023].
16. Jolly J., 2022, « A hundred UK companies sign up for four-day week with no loss of pay », *The Guardian*, 27 novembre, <https://www.theguardian.com/business/2022/nov/27/a-hundred-uk-companies-sign-up-for-four-day-week-with-no-loss-of-pay> [consulté le 24/02/2023].
17. Scénario le plus proche de la réalité selon Météo France qui table sur 3,9 degrés d'augmentation.
18. Ces épisodes caniculaires se sont conjugués à une période de recrudescence de la pandémie de Covid. « Cette mortalité touche principalement les 75 ans et plus, avec un décès sur six en excès, mais toutes les classes d'âges sont concernées : 134 décès en plus sont enregistrés chez les personnes de 45 à 64 ans et 373 chez les 65-74 ans », Vie-publique.fr, 2022, « Été 2022 : entre canicules et Covid-19, une surmortalité élevée », <https://www.vie-publique.fr/en-bref/287293-ete-2022-entre-canicules-et-covid-19-une-surmortalite-elevee> [consulté le 24/02/2023]. Cette surmortalité des personnes âgées en période de canicule (hors pandémie) a été constatée partout en Europe des 2003 (Robine J.-M. *et al.*, 2008).
19. Entretien d'Hervé Le Bras pour *Le Monde* paru le 4 février 2023, https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/02/04/herve-le-bras-les-scenarios-du-conseil-d-orientation-des-retraites-sont-irrealistes-en-matiere-de-mortalite_6160507_823448.html [consulté le 24/02/2023].
20. Cf. l'adresse aux Françaises et Français du président de la République, Emmanuel Macron, le 12 juillet 2021, « *Nous vivons plus longtemps et donc, nous devons travailler plus*

longtemps et partir à la retraite plus tard », <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/07/12/adresse-aux-francais-12-juillet-2021> [consulté le 24/02/2023].

21. IPCC (Giec), 2022, « Climate change : a threat to human wellbeing and health of the planet. Taking action now can secure our future », communiqué de presse, 28 février, <https://www.ipcc.ch/2022/02/28/pr-wgii-ar6/> [consulté le 24/02/2023].

22. Herzberg N., 2019, « Pourquoi l'espérance de vie des Français plafonne », *Le Monde*, 19 février, https://www.lemonde.fr/sciences/article/2019/02/19/pourquoi-l-esperance-de-vie-des-francais-plafonne_5425324_1650684.html [consulté le 24/02/2023].

23. On constate une légère baisse en 2020 du fait de la pandémie de Covid (Insee, 2021).

24. Le rapport pointe : « *The need to recognize that increased longevity without quality of life is an empty prize - that health expectancy is more important than life expectancy* » (WHO, 1998).

25. La Drees a publié ce mois-ci (février 2023) de nouveaux chiffres plus favorables. L'indicateur d'espérance de vie sans incapacité, révisé, est en hausse : 63,9 ans pour les hommes, 65,3 ans pour les femmes, en 2020. Cela place la France au dixième rang des 27 États européens pour les femmes, et au neuvième rang pour les hommes. Cependant, la Drees invite à analyser ces chiffres « avec prudence ». Les conditions des enquêtes de 2020 et 2021, du fait de la pandémie, sont en effet différentes des précédentes. 2022, avec la levée quasi intégrale des restrictions, devrait permettre la production de résultats plus sûrs (Drees, 2023).

26. Près de six ans de différence selon l'Insee (Blanpain, 2022).

27. Celnik N., 2023, « Retraites : la vie ne se réduit pas au travail, affirme la pensée écologique », *Reporterre*, 30 janvier, <https://reporterre.net/Retraites-la-vie-ne-se-reduit-pas-au-travail-affirme-la-pensee-ecologique> [consulté le 24/02/2023].

28. Comme lors de la prise de parole de la députée écologiste, Sandrine Rousseau à l'Assemblée nationale, le 6 février 2023.

29. Emmanuel Macron a par exemple en septembre 2022, appelé les Français à « être au rendez-vous de la sobriété », <https://en-marche.fr/articles/actualites/crise-energetique> [consulté le 24/02/2023].

30. Crainte exprimée par Jean Baudrillard (1970) dans la *La société de consommation*.

31. Lecœuvre C., 2012, « Travailler moins pour polluer moins », *Le Monde diplomatique*, juin, p. 20-21.

32. Gorz A., 1993, « Bâtir la civilisation du temps libéré », *Le Monde diplomatique*, mars, p. 13.

33. On pourrait craindre par exemple, qu'à travers le tourisme, l'impact des personnes à la retraite sur la planète soit négatif. Cependant, celles-ci partent en vacances en moyenne, moins que l'ensemble des Françaises et Français. Elles égalent la catégorie « employés » et seules les catégories des « ouvriers » et des « personnes au foyer » partent moins, en moyenne. Il y aussi des inégalités de départ importantes en fonction des revenus. (Observatoire des inégalités, 2022) « Près de la moitié des Français ne partent pas en vacances », 6 juillet 2022 : <https://www.inegalites.fr/depart-vacances>.

AUTEUR

MAGALI DREYFUS

Magali Dreyfus est chargée de recherche CNRS au Ceraps (Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales) à l'université de Lille. Ses travaux portent sur les politiques locales de l'énergie et les évolutions du droit de l'environnement.

magali.dreyfus@univ-lille.fr

n° Orcid : 0000-0003-0416-7863